Des loyers et des charges plus justes

mercredi 6 juin 2018

Avec la CNL, votre amicale défend :

- l'encadrement et la baisse des loyers dans le logement privé et les HLM,
- la baisse des charges locatives,
- le renforcement du pouvoir d'achat, notamment avec la revalorisation des APL,
- la mise en oeuvre de travaux d'entretien réguliers et de qualité.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES

L'administrateur CNL de l'Hérault a réussi à faire entendre raison au conseil d'administration du bailleur en faisant geler la hausse des loyers. Les 1300 locataires concernés ne verront donc pas leur quittance augmenter.

Avec la fédération du Rhône et l'amicale des locataires de Chanal, Grand lyon Habitat a dû rembourser aux locataires $86000 \in \text{de trop-perçu}$ de frais de gardiennage. A Montreuil, la section avec l'amicale du Square lénine obtiennent de lOGIREP le remboursement de 2000 €/logement pour indus de frais de gardiens (75 % au lieu de 40%) et de chauffage sur 3 ans.

https://inoveel.com/amicale/charges-locatives/